

Commune d'Uccle – Service de l'Urbanisme

Commission de Concertation séance du 24 juin 09 objet n°10

Dossier 16-38.782-08 - Enquête n°3705/09

Demandeur : Mr LEDUNE Stéphane

Situation : Rue Molensteen, 050

l'installation d'un système de 14 panneaux photovoltaïques

AVIS

Vu les résultats de l'enquête publique et l'absence de réclamations ;

Considérant que le PRAS situe la demande en zone d'habitation ;

Considérant que la demande se situe dans l'aire géographique du PPAS n°13 (AR du 31 janv 59) ;

Considérant que la demande porte sur l'installation d'un système de 14 panneaux photovoltaïques ;

Considérant que la demande déroge au PPAS en terme d'esthétique et que dès lors la demande a été soumise aux mesures particulières de publicité ;

Considérant que les spécificités des lieux font apparaître ce qui suit :

- La maison entre mitoyens présente en façade arrière un pignon couvert d'une toiture à versant ;
- Un des versant est orienté SO ;
- En fond de parcelle, un garage est accessible par une servitude depuis la rue Zandbeek ;
- Sa toiture est orientée SO ;

Considérant que le projet :

- Vise la pose de 9 panneaux sur le versant Sud de la maison et 5 panneaux sur la toiture du garage ;

Considérant que les dérogations portent sur :

- les matériaux de recouvrement de toiture limités aux tuiles et ardoises,

Considérant que l'implantation des panneaux photovoltaïques permet de conserver la lecture de l'ensemble de la toiture ;

Que les panneaux seront visibles de la rue Zandbeek, mais que ce versant de toiture présente une localisation favorable et peu fréquente pour cet ensemble de maisons ;

Que la dérogation à l'esthétique peut dès lors être envisagée ;

Considérant que les permis d'urbanisme sont délivrés sous réserve des droits civils.

AVIS FAVORABLE